



La confiance peut sauver l'avenir

Saint Maurice Saint-Germain, le 07/07/2021

*Dossier suivi par :*  
**Christelle DÉRIC**  
Assistante  
02.37.53.80.73  
[christelle.deric@apprentis-auteuil.org](mailto:christelle.deric@apprentis-auteuil.org)



## Circulaire de rentrée 2021-2022

Chers parents,

Les vacances scolaires ont débuté.  
Pour vous et toute votre famille, ce temps de repos et de ressourcement est le bienvenu.  
Ce courrier trouvera donc sa pertinence dans quelques semaines.  
Il contient les quelques informations que je vous invite à découvrir.

A noter le Lycée Professionnel Notre-Dame, sera fermé **du 30 juillet au soir au lundi 23 août au matin.**

Je vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée.

**Eric LOQUÈS**  
Directeur

## Début des cours du Lycée Professionnel

Les cours débuteront le **jeudi 02 septembre 2021 à 08h30**

Pour ce jour de rentrée l'élève doit avoir son sac, sa trousse et son agenda.



La confiance peut sauver l'avenir

## Fournitures scolaires

Vous trouverez ci-jointe :

- ✓ la liste des fournitures nécessaires, par discipline.
- ✓ Le bon de commande pour les tenues des **Secondes Bac pro.** (Tenue à prendre au magasin avant la rentrée)

## Concerne : les demi-pensionnaires

Les parents disponibles sont invités à une réunion d'information le mercredi 01 septembre de 15h00 à 16h00 en salle de musique.

Les transports scolaires fonctionnent à partir du **jeudi 02 septembre**.

Votre enfant recevra sa carte de transport scolaire à votre domicile quelques jours avant la rentrée.

## Retour de documents

Nous vous remercions de nous retourner les documents dûment complétés et signés dans les meilleurs délais et nous faire parvenir l'assurance scolaire, de responsabilité civile, et une copie de la carte d'identité de votre enfant **si vous ne l'avez pas encore transmis**.

[Pensez à nous communiquer votre adresse mail qui est indispensable pour nos échanges !](#)

## STAGES

- le calendrier des dates de stage est joint au courrier.



Pour les élèves déjà boursiers l'année dernière et qui poursuivent leur formation, le secrétariat vous fera parvenir, dès la reprise en août, la procuration qui devra être rendue le plus rapidement possible.

Pour les élèves qui peuvent prétendre à une bourse, faire la demande d'un dossier au secrétariat.

